

Catégorie croissance énergétique Aston Hill

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2015

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement de la Catégorie croissance énergétique Aston Hill (le « Fonds ») donne les faits saillants de nature financière, mais ne comprend pas les états financiers annuels audités du Fonds. Il est possible d'obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en adressant une demande par téléphone au 1 800 513-3868, par écrit à Gestion d'actifs Aston Hill inc., Relations avec les investisseurs, 77 King Street West, Suite 2110, P.O. Box 92, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou sur notre site Web (www.astonhill.ca) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Les actionnaires peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

LE FONDS

La Catégorie croissance énergétique Aston Hill (le « Fonds ») est une catégorie d'actions de Fonds Société Aston Hill inc., société de placement à capital variable gérée par Gestion d'actifs Aston Hill inc. (le « gestionnaire »), qui est aussi le gestionnaire de portefeuille du Fonds. Le Fonds a des actions de série A. Le Fonds représente un placement admissible aux REER, aux FERR et aux CELI.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant principalement (directement ou indirectement) dans des titres de participation d'émetteurs du secteur canadien des ressources et de l'énergie.

RISQUES

Les risques associés aux placements dans les actions du Fonds figurent dans le prospectus, disponible sur le site Web du Fonds (www.astonhill.ca) et sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Le Fonds n'a subi aucun changement de nature à modifier significativement les risques associés à un placement dans ses actions au cours de la période close le 31 décembre 2015.

RÉSULTATS

Distributions

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les distributions se sont établies à 0,02 \$ par action de série A (3,94 \$ en 2014). Depuis son établissement, le Fonds a versé des distributions en trésorerie totalisant 3,96 \$ par action de série A.

Variation de l'actif net liée aux activités

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le total des revenus du Fonds s'est établi à 0,04 \$ par action de série A (0,21 \$ en 2014).

Le total des charges du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est établi à 0,19 \$ par action de série A (1,03 \$ en 2014).

Souscriptions et rachats

Il est possible de souscrire et de réinvestir des actions du Fonds chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par action, calculée quotidiennement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le Fonds a reçu des souscriptions pour 173 017 actions de série A (300 879 en 2014). Également au cours de 2015, 21 170 actions de série A (621 958 en 2014) ont été réinvesties. Il est possible de demander le rachat des actions du Fonds chaque jour, à un prix de rachat équivalant à la valeur liquidative par part, calculée quotidiennement. Pour l'exercice los le 31 décembre 2015, 242 910 actions de série A (75 198 en 2014) ont été rachetées.

Valeur liquidative

Au 31 décembre 2015, la valeur liquidative par action de série A du Fonds était de 0,93 \$ (1,53 \$ au 31 décembre 2014). La valeur liquidative totale du Fonds au 31 décembre 2015 s'établissait à 0,7 M\$ (1,3 M\$ au 31 décembre 2014), soit 0,7 M\$ en actions de série A (1,3 M\$ au 31 décembre 2014).

Portefeuille

Au 31 décembre 2015, le portefeuille du Fonds se composait de 29 titres au total (22 au 31 décembre 2014). Une liste détaillée des titres du Fonds est fournie dans les états financiers. Le rapport du gestionnaire de portefeuille renferme des renseignements sur le rendement et sur les changements apportés au portefeuille au cours de l'exercice.

Le portefeuille de placements du Fonds a enregistré une perte nette réalisée et latente de 0,3 M\$ pour la période close le 31 décembre 2015, contre une perte nette réalisée et latente de 0,7 M\$ pour 2014.

Liquidité

Pour procurer de la liquidité aux actionnaires, le Fonds permet à ces derniers de souscrire des actions ou d'en demander le rachat chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par action, calculée quotidiennement.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées correspondent aux services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. En vertu de la convention de gestion conclue entre le Fonds et le gestionnaire, celui-ci est responsable des affaires courantes du Fonds et, en contrepartie, le Fonds lui paie des frais de gestion. Pour la série A du Fonds, des frais de gestion pouvant atteindre 2,0 % sont versés au gestionnaire au titre des services de gestion générale et d'administration rendus.

Le gestionnaire est tenu de verser des frais de service aux conseillers financiers à même les frais de gestion qu'il reçoit pour les services courants offerts aux investisseurs. Ces frais de service sont calculés et payables chaque mois, en fonction de l'actif total investi par les clients de chaque conseiller financier dans des actions de série A du Fonds pendant le mois. Le taux annuel des frais de service varie selon l'option d'achat choisie par l'investisseur. Le taux annuel maximal est de 1,00 % pour les actions de série A achetées selon l'option frais d'acquisition initiaux et de 0,50 % pour les actions de série A achetées selon l'option frais d'acquisition reportés réduits. Au troisième anniversaire du placement, le taux des frais de service relatifs aux parts achetées aux termes de l'option frais d'acquisition reportés réduits est remplacé par le taux applicable à l'option frais d'acquisition initiaux. Le gestionnaire peut modifier ou supprimer les frais de service en tout temps.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les frais de gestion se sont établis à 19 063 \$ (38 774 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

Frais d'administration

Le gestionnaire impute au Fonds une partie des salaires de base des personnes ayant effectué des tâches liées aux activités du Fonds. Ces charges sont directement imputables au Fonds, car elles découlent des travaux effectués pour celui-ci en matière de comptabilité, d'évaluation, de fiscalité, de conformité, de relations avec les investisseurs, de présentation de l'information financière, de communication de l'information aux actionnaires, de gestion des coûts, de supervision et d'autres activités.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les frais d'administration se sont élevés à 328 \$ (1 180 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. *Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre la valeur de l'actif net par action à l'ouverture et à la clôture.*

Actif net par action ¹⁾

Série A

	2015	2014 ²⁾
Actif net à l'ouverture de la période ³⁾	1,53 \$	9,23 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités ⁴⁾		
Total des revenus	0,04	0,21
Total des charges	(0,19)	(0,66)
Gain (perte) réalisé pour la période	(1,27)	0,35
Gain (perte) latent pour la période	0,94	(3,00)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	(0,48)\$	(3,17)\$
Distributions aux actionnaires ³⁾		
Revenus (sauf les dividendes)	— \$	— \$
Dividendes	—	(0,07)
Gains en capital	—	(3,87)
Remboursement de capital	(0,02)	—
Total des distributions aux actionnaires	(0,02)\$	(3,94)\$
Actif net à la clôture de la période³⁾	0,93 \$	1,53 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ Pour la série A, période du 24 mars 2014 (début des activités de la série A) au 31 décembre 2014.

³⁾ L'actif net par action et les distributions par action ont été établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation de l'actif net liée aux activités, par action, a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

Série A

Au	2015	2014
Valeur liquidative (en milliers)	743 \$	1 211 \$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	799	848
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	13,21 %	7,37 %
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	13,80 %	8,29 %
RFG avant renonciations et prises en charge	13,80 %	8,29 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,81 %	1,06 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	218,62 %	62,03 %
Valeur liquidative par part	0,93 \$	1,53 \$

¹⁾ Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

²⁾ Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

Ratio des frais de gestion

Le ratio des frais de gestion de base du Fonds au 31 décembre 2015 était de 13,21 % pour la série A (7,37 % au 31 décembre 2014). Le RFG du Fonds au 31 décembre 2015 était de 13,80 % pour la série A (8,29 % au 31 décembre 2014). Le RFG avant renonciations et prises en charge au 31 décembre 2015 était de 13,80 % pour la série A (8,29 % au 31 décembre 2014).

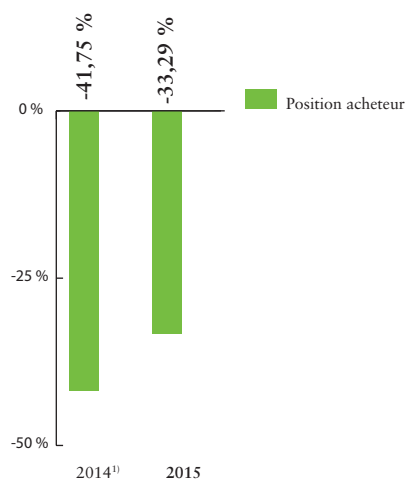
RENDEMENT PASSÉ

Rendements annuels

Le graphique suivant illustre le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de ses résultats futurs. Les renseignements présentés sont fondés sur la valeur liquidative par action et supposent que les distributions versées par le Fonds sur ses actions au cours de la période indiquée ont été réinvesties dans des actions supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par action.

Le graphique à barres présente le rendement du Fonds pour les périodes depuis son établissement jusqu'au 31 décembre 2015. Le graphique indique le pourcentage de variation d'un placement entre le premier et le dernier jour de la période.

Série A



¹⁾ Période du 24 mars 2014 (début des activités de la série A) au 31 décembre 2014.

Rendements annuels composés

Le tableau suivant illustre le rendement composé du Fonds, pour la période commencée à la date d'établissement et close le 31 décembre 2015.

	1 an	% depuis l'établissement
Catégorie croissance énergétique Aston Hill – Série A	(33,29 %)	(41,33 %)
Indice plafonné de l'énergie S&P/TSX	(24,16 %)	(25,39 %)
Indice composé S&P/TSX	(8,33 %)	(2,22 %)

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2015

Répartition sectorielle	% de la valeur liquidative
Énergie	41,0 %
Fonds négociés en bourse	1,0 %
Obligations de sociétés canadiennes	0,4 %
Trésorerie	62,0 %
Autres éléments de l'actif (du passif), montant net	(4,4 %)
Total	100,0 %

25 principaux titres¹⁾

Nom du titre	Taux d'intérêt	Date d'échéance	% de la valeur liquidative
Positions acheteur			
Trésorerie			62,0 %
TransCanada Corp.			3,6 %
Hess Corp.			3,6 %
Concho Resources Inc.			3,5 %
EOG Resources Inc.			2,6 %
Halliburton Co.			2,5 %
Pioneer Natural Resources Co.			2,3 %
Encana Corp.			1,9 %
Baytex Energy Corp.			1,8 %
Cimarex Energy Co.			1,7 %
Marathon Oil Corp.			1,6 %
Cobalt International Energy Inc.			1,6 %
Euronav NV			1,5 %
Phillips 66			1,5 %
Northland Power Inc.			1,5 %
Suncor Énergie Inc.			1,4 %
Scorpio Tankers Inc.			1,2 %
BP PLC			1,2 %
Carrizo Oil & Gas Inc.			1,1 %
Market Vectors Oil Services ETF			1,0 %
Precision Drilling Corp.			1,0 %
Weatherford International PLC			0,9 %
Tenaris SA			0,9 %
Cenovus Energy Inc.			0,7 %
Memorial Resource Development Corp.			0,6 %
% total des positions acheteur			103,5 %
Valeur liquidative totale :			743 467 \$

¹⁾ Le Fonds détient moins de 25 titres.

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est une filiale en propriété exclusive de Services financiers Aston Hill inc., société de gestion d'actifs diversifiés qui offre un ensemble de fonds communs de placement destinés à des particuliers, de fonds d'investissement à capital fixe, de fonds de capital-investissement, de fonds de couverture et de fonds institutionnels distincts. La société gère, au 31 décembre 2015, des actifs d'une valeur de plus de 2,67 milliards de dollars. Aston Hill compte des bureaux à Toronto et à Halifax.



RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

2015 a été une autre année de recul pour le pétrole et le gaz naturel ainsi que pour les titres liés à l'énergie. Le pétrole a chuté de plus de 30 % et le gaz naturel a fléchi de presque 20 %, ce qui a fait reculer le secteur de l'énergie de 20 % aux États-Unis et de 24 % au Canada. Nous pensons que les prix du pétrole sont proches de leurs planchers, mais nous ne sommes pas certains du moment de leur rebond, car la géopolitique interviendra dans la fixation des prix. Nous sommes réconfortés de constater que les dépenses d'investissement sont réduites et que la production américaine commence lentement à diminuer, ce qui devrait ranimer la confiance des investisseurs et favoriser le prix du pétrole.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard de ses plans futurs et de ses intentions, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment l'évolution de la conjoncture générale de l'économie et des marchés, ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les réviser pour tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité d'examen indépendant

John Crow
Président

C. Scott Browning

Robert Falconer

Joseph H. Wright

Administrateurs de Fonds Société Aston Hill inc.

Derek Slemko

C. Scott Browning

Larry Guy

Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

James Werry
Administrateur et chef de la direction
(depuis le 20 février 2016)

Ben Cheng
Chef des placements

Derek Slemko
Administrateur, président et
chef de l'exploitation

Kal Zakarneh
Administrateur et chef des finances

Gestion de portefeuille

Darren Cabral
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

Vivian Lo
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

John Kim
Gestionnaire de portefeuille

Barry Morrison
Gestionnaire de portefeuille

Alexander (Sandy) Liang
Gestionnaire de portefeuille et président
AHF Capital Partners Inc.

Gestionnaire et fiduciaire

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

Agent des transferts

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et
de trésorerie

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et
de trésorerie

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web

www.astonhill.ca